

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CABARA

21 juin 2016

Les conseillers municipaux par convocation en date du 13 juin 2016, se sont réunis à la Mairie de Cabara le mardi 21 juin 2016 à 20h sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

Présents : Mmes Mrs BLANC, CHORON, SAUBION, DUPUIS-RABION, BOISSONNET, PISONI, VIGNOLLET

Absents : Mrs BLAZY, PEIFFER(pouvoir à Mr Blanc), BATTAGLIA (pouvoir à Mr Choron), BERACOCHEA(pouvoir à Mr Dupuis-Rabion)

Mr CHORON est le secrétaire de la séance

DELIBERATION 1 – Aménagement d'une aire de jeu sur le jardin public

Mr le Maire demande à ses conseillers de se prononcer sur leur désir de mettre en route le projet d'aménagement présenté par la commission mise en place à cette fin.

Pour rappel, la commission a présenté le 25 juin 2015 un projet d'aménagement du bourg, comprenant une aire de jeux pour les 2/6 ans, un espace sportif pour les 7/14 ans, un boulodrome, un aménagement paysager, tout ceci incluant une mise en conformité de l'accessibilité du jardin public et de ses équipements.

La première tranche du projet mise en œuvre sera l'aire d'équipements sportifs et ludiques pour les 2/6 ans, celle-ci présentant une importance particulière pour améliorer les conditions d'accueil des élèves de l'école.

Mr Choron expose le plan de financement pour cette tranche de travaux :

Pour un montant total de 48 480 € TTC, soit 40 400 € HT, il est envisagé de demander une aide au conseil départemental qui subventionne ces projets à hauteur de 30% modulés par le CDS de la commune (1.21% en 2016) ce qui correspond à 13 000€, la Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux pour 35% du montant hors taxe, soit 14 140€, ainsi que la réserve parlementaire du député qui s'élève à 2 500€.

L'autofinancement de la commune s'élèvera à 18 840€, à budgétiser sur le budget primitif de 2017.

Les conseillers décident à l'unanimité des membres présents, de la création de l'aire

d'équipement sportifs et ludiques pour les 2/6 ans sur la parcelle du jardin public attenante à l'école maternelle et autorisent le Maire à solliciter les subventions auprès des différents organismes.

DELIBERATION 2 – Questions diverses

Mme Pisoni rappelle aux conseillers l'organisation mise en place lors de la réunion du comité municipal des fêtes.

Vendredi 8 : installation de la sécurisation de la manifestation par les employés communaux

Samedi : installation des tables et chaises, de la déco par le conseil municipal et les bénévoles.

Réservations ouvertes à la population les 23 et 27 juin et le 04 juillet de 18h à 19h30.

Tarif des repas : gratuit pour les administrés, 14€ pour les ascendants et descendants directs, 18€ pour les extérieurs, 7€ pour les moins de 10 ans.

La secrétaire est chargée de se rapprocher du SDIS pour la déclaration de spectacle pyrotechnique.

Les sujets ayant été abordés dans leur ensemble, Mr le Maire clôt la séance à 21 heures.